

Cependant, le chef de notre parti a signalé avec justesse que la convocation, enfin, d'une conférence sur le droit de la mer ne nous garantit pas que les politiques et les objectifs du ministre seront acceptés sur-le-champ. Il a fallu près de deux ans pour s'entendre avec les autres nations sur l'ordre du jour, mais je suis certain que tous les députés intéressés lui souhaitent bonne chance. Je tiens à le préciser parce que notre industrie de la pêche se détériore, malgré les bonnes espérances du ministre qui se manifestent par les monceaux de communiqués qui proviennent de son cabinet. En effet, de toutes les masses de documents qui sortent des bureaux du gouvernement apportant aux députés la bonne nouvelle des grandes choses qui se dessinent, son cabinet détient sûrement le record. Je tiens également à mentionner cela parce que nous avons présentement les bras, qu'il faut résoudre immédiatement.

Pour parler de la situation de ma province, monsieur l'Orateur, nos moyens de surveillance laissent beaucoup à désirer. Les chalutiers étrangers doivent bien s'amuser à narguer le Cape Friels par exemple qui ne peut même pas attraper une doris à faible vitesse. Même la surveillance exercée par l'escadron de Trackers du ministère de la Défense nationale est inefficace parce qu'ils patrouillent selon un horaire déterminé et ne sont pas en mesure d'intervenir quand les chalutiers étrangers pêchent à l'intérieur de nos limites. Pour une raison ou pour une autre, le ministre et son ministère ajoutent foi aux rapports que leur expédient les fonctionnaires régionaux plutôt qu'aux protestations des pêcheurs.

L'an dernier, je recevais un appel téléphonique d'un pêcheur. Pendant qu'il me parlait, il regardait un petit chalutier étranger amarrer à un quai du Canadien National et déverser ses déchets alors qu'on signalait que tous les chalutiers étaient hors des limites. Le ministre a toutefois arrêté un chalutier canadien pour la forme et je me demande quelles ont été les incidences politiques dans ce cas. Que doivent faire les 17,000 pêcheurs de Terre-Neuve en attendant que l'on prolonge notre plateau continental?

Cette année, les glaces le long des côtes retardent des centaines de pêcheurs et lorsque j'attire l'attention du ministre sur cette question, il me dit que ce n'est pas le cas, d'après ses fonctionnaires. Alors qu'il ne croit pas aux revendications des députés et des pêcheurs, pour une raison ou pour une autre, le gouvernement n'a pas pu présenter un régime d'assurance-chômage ou d'assurance-prises approprié à ce secteur d'activité, sous prétexte que les pêcheurs sont des travailleurs autonomes. Je me demande ce que nous attendons; ou attendons-nous que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) qui est ici, présente son plan directeur qu'il mettra de 3 à 5 ans à parfaire?

Le ministre a également mentionné plus tôt les efforts faits par son ministère, et particulièrement qu'il consacre 46 autres millions à un programme de construction de navires. Excellent! Mais nous avons maintenant un bon programme de construction de navires en vertu duquel les pêcheurs de Terre-Neuve peuvent obtenir, grâce à des programmes fédéraux et provinciaux, 90 p. 100 du coût d'un palangrier, mais d'autre part le ministre des Travaux publics (M. Dubé) n'a pas suffisamment d'argent dans son budget pour fournir des installations d'amarrage suffisantes pour ces palangriers. Voilà qui souligne le manque et le besoin d'une politique globale des pêches canadiennes, qui est maintenant un système bigarré de divers ministères

### Pêches

tant fédéral que provinciaux qui agissent dans différentes directions et dépensent des millions de dollars.

Les pêcheurs de Terre-Neuve sont des citoyens complètement frustrés, et ils se demandent quelle sorte de législations nous sommes ici à Ottawa. Terre-Neuve s'est jointe à la Confédération en 1949 à cause des grands bienfaits que lui procurerait notre pays. En vérité, il y a eu de nombreux bienfaits et je suis heureux que ceci se soit produit comme le sont la plupart des habitants de Terre-Neuve. Mais leurs pères qui ont conclu cette affaire ici, à Ottawa, n'ont pas compris que le gouvernement fédéral écarterait notre petite industrie de pêche comme étant une petite tache dans leurs objectifs nationaux. Ils n'ont pas compris et évidemment n'ont pas transmis l'idée que la pêche était notre ressource de base et qu'elle déterminait notre unique manière de vivre. Ceux qui ont gouverné après 1949 ont été pris de la maladie de l'industrialisation, maladie dont même aujourd'hui nous ne pouvons nous débarrasser, désireux que nous sommes de trouver du pétrole et d'autres minéraux. Malheureusement, nous, dans notre fière province, ne nous rendons plus compte de la valeur de l'environnement et de la tranquillité de notre genre de vie, qualité qui disparaît rapidement, désireux que nous sommes d'acquérir des richesses quel qu'en soit le coût.

L'industrie de la pêche à Terre-Neuve est la ressource de base et nous devons la protéger à tout prix. Nous devons protéger les petits villages de pêche et les pêcheurs qui sont d'aussi bons citoyens canadiens que ceux que l'on refoule vers les grandes villes et qui, à cause des politiques en matière de pêche, ont essayé de s'établir dans de grands centres alors que cela ne leur convient pas et les ennuie. Le pêcheur de Terre-Neuve est semblable à celui d'Islande; nous luttons tous pour la survie. L'économie de l'Islande dépend de la pêche dans une proportion de 80 p. 100, car il s'agit là d'un pays souverain. Peut-on la critiquer d'avoir revalorisé ses moyens de survie?

Le ministre de l'Environnement ne cesse de répéter que nous n'avons pas à employer, et que nous n'employons pas la diplomatie de la canonnière pour protéger notre gagne-pain. Je lui demande ce que nous devons faire. Devons-nous attendre les innombrables études et programmes qu'il a annoncés? Attendons-nous des installations de soutien dont le ministère des Travaux publics confiera la responsabilité au ministère des Pêches? Attendons-nous que le premier ministre (M. Trudeau) signe le transfert des responsabilités de façon que le ministre puisse fournir à nos pêcheurs des ports pour petites embarcations? Attendons-nous que le ministre croit les députés de l'opposition de Terre-Neuve, qui sont de son côté, alors qu'il ne le sait même pas? Attendons-nous que lui et son gouvernement montrent un peu de cran et avouent aux nations étrangères que nous ne nous doutions pas de la valeur des ressources en poisson et que nous n'avons pas prévu les bateaux usines et les chalutiers nécessaires pour prendre notre part de ces richesses?

● (2040)

Peut-on s'étonner que les pêcheurs de Terre-Neuve aient perdu tout espoir de gagner leur vie dans l'industrie de la pêche? Peut-on s'étonner que mon collègue, le député de Gander-Willington (M. Lundrigan), ait contesté le discours politique prononcé récemment par le ministre au Nouveau-Brunswick? Peut-on s'étonner que moi-même, député, furieux de voir les bateaux étrangers empîéter sur les côtes de mon district il y a deux ans, j'aie à regret, menacé de prendre les armes aux côtés de mes pêcheurs pour empêcher les bateaux étrangers d'écumer nos côtes et